

Focus Expert - TVA déductible, TVA collectée : des écritures comptables quotidiennes à la déclaration mensuelle

Niveau : Expert

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné :

Cette visioformation s'adresse aussi bien aux notaires en charge de leur comptabilité qu'aux comptables en poste souhaitant acquérir ou mettre à jour leurs connaissances.

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre et maîtriser les opérations de récupération et de facturation de la TVA
- Délimiter les opérations imposables
- D'analyser et comptabiliser les écritures de constatation de TVA
- Compléter la déclaration de TVA

Contenu :

Les obligations en matière de TVA

- Mécanisme de la TVA
- Mentions sur les factures
- Déclaration CA3
- Différents régimes de TVA

La TVA collectée dans le notariat

- Opérations imposables
- Définition de l'assujetti

- Fait générateur et exigibilité
- Comptabilisation
- Opérations exonérées
- Particularité

La TVA déductible dans le notariat

- Conditions d'application
- Comptabilisation
- Exclusions et restrictions

Comptabiliser la TVA et compléter la déclaration

- Comptabilisation de la constatation de TVA
- Etablissement de la déclaration de TVA
- Crédit de TVA
- Rapprochement CA comptabilisé et CA déclaré

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances en comptabilité office et client sont conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Page 2 sur 4

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>